



Juillet 2019

LE MOT DU MAIRE

La crise sanitaire que nous vivons a quasiment relégué au second rang les élections municipales mais tous les membres de l'équipe municipale remercient chaleureusement les électrices et les électeurs qui leur ont accordé leurs suffrages lors du scrutin du 15 mars dernier. Le 23 mai dernier, dans la salle des fêtes et dans les conditions sanitaires renforcées, sous la présidence de Martine Grellety, la doyenne de notre équipe, a eu lieu l'élection du maire Brigitte CABIROL. Je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait mais également son importance et la responsabilité qui m'incombe pour l'avenir de notre village pour ce nouveau mandat et pour m'y aider a suivi l'élection de trois adjoints :

1^{er} adjoint - Patrice LATHIERE qui peut par délégation : signer les pièces d'état civil, certifier la conformité de documents, délivrer des expéditions du registre des délibérations et arrêtés municipaux, légaliser des signatures, gérer les relations avec le personnel technique, assurer la surveillance de l'exécution des travaux sur les bâtiments, voirie et chemins, signer les recommandés.

2^{ème} adjointe - Marie-Claude COURTY qui a délégation pour les affaires concernant le cadre de vie, le service social et l'école.

3^{ème} adjoint - Xavier CHARLES qui a délégation pour les affaires concernant l'habitat, les pistes DFCI (Défense des Forêts Contre les Incendies) et le cimetière.

Les délégués (ées) aux diverses commissions et syndicats ont été désignés (ées) ainsi que les participants aux commissions communales (Voir ci-joint)

Je serai la seule déléguée de la Commune à siéger à la Communauté de Communes « Isle, Double, Landais) puisque la « solution négociée » de deux élus représentant la Commune ces 6 dernières années a été remise à la « solution de droit » voulue par la loi... soit un seul représentant en attendant, peut-être, de pouvoir renégocier si le Préfet nous le permet !

Je tiens à remercier les conseillers qui n'ont pas souhaité se représenter, qui ont quitté notre équipe pour des motifs que je comprends, qui se sont impliqués pendant de longues années, Fabrice Vergote et Marina Ponnelle et un merci particulier à mes deux adjoints, Josette Bloem et Christian Dufourgt,

fidèles des premiers jours, pour leur soutien sans faille et leur engagement au service de la population. Aujourd'hui cinq nouveaux conseillers (ères) nous ont rejoints pour former une nouvelle équipe unie, solidaire et motivée.

La crise du Covid 19 a montré que la gestion de l'épidémie et l'approvisionnement appelaient des réponses locales et de proximité. Tous les habitants de la Commune et des alentours ont pu compter sur nos producteurs locaux de légumes, de viande et sur nos deux commerces, la boucherie de Monsieur Arnaudet et la boulangerie/épicerie de Madame Sangla et son équipe qui ont été un soutien important pour la population et a permis de mieux supporter le confinement. Merci à tous !

Et puisque j'en suis aux remerciements, je n'oublie pas l'équipe de petites mains qui a permis de fabriquer les masques en tissu que nous avons distribué aux habitants... lourde organisation portée par Mesdames Courty, Dejean, Grellety, Lapkine, Dufourgt, Eclancher, Porteyron, Tassan, Subinlou, Gomolka, Kolher mère et fille, Dantou, Varnier et Monsieur Dalbavie. Je salue ici leur implication au service de l'intérêt général.

Le moment que nous vivons aujourd'hui est un moment singulier. Avec la gestion du confinement puis l'organisation du dé-confinement, nous nous sommes évertués, pendant ces longues semaines à sécuriser au mieux la situation sanitaire des habitants avec également des appels téléphoniques aux personnes seules ou fragilisées pour maintenir un lieu de solidarité chère à la ruralité...

La Mairie est restée ouverte et je remercie Christine et Vanessa qui sont venues travailler en horaires diminués certes mais toujours disponibles, ce qui a permis de continuer à gérer les dossiers courants et d'accueillir le public. Merci également à Françoise et Pascal (qui remplaçait Jean-Pierre en congés maladie) pour leur présence. Ce qui a permis de continuer l'entretien de notre Commune.

Le 11 mai dernier : reprise de l'école dans les conditions sanitaires strictes imposées par l'Etat et l'Education Nationale. Rien n'aurait été possible sans l'implication de nos institutrices qui ont assuré tout au long du confinement une présence distancielle auprès de leurs élèves et présenteielle, lorsque cela a été possible à la réouverture de l'école et assuré également du distanciel lorsque les enfants ne sont pas revenus en classe. Je remercie le personnel Anita, Chantal, Christine et Françoise pour leur engagement et leur professionnalisme qui nous aidé à mettre en place et à faire respecter les gestes barrières.

Cette crise sanitaire nous a obnubilée mais nous devons continuer à avancer sur nos différents dossiers et puisque le budget a été voté avant les dernières élections, le premier qui devrait être réalisé c'est le changement du beffroi de l'église... mais vu le retard pris par la société Bodet, notre beffroi ne sera fabriqué qu'au mois de septembre prochain et mis en place en suivant, je l'espère au mois d'octobre.

L'adressage va être poursuivi... arrive la période d'installation des panneaux de noms des voies (sitôt que nous les aurons reçus !) puis distribution des numéros et de l'adresse exacte pour changement auprès des organismes.

L'assainissement collectif du bourg et de la cité Bel Air. Les actes d'engagement ont été signés et les marchés de travaux vont partir au contrôle de légalité en Préfecture, parallèlement l'emprunt de 655 000 € a été finalisé auprès de La Poste, au taux de 1.25 %, les subventions et l'autofinancement complète le financement de l'opération. Les travaux pourront commencer dès que les entreprises retenues pourront l'inclure dans leur planning.

Nous prévoyons une réunion publique et la date vous sera indiquée dès qu'elle sera fixée.

Ces travaux sont indispensables pour l'environnement, les habitants mais également pour le soutien à l'économie locale mise à mal pendant ces derniers mois.

Les pompiers de Dordogne ont en charge d'assurer le respect des arrêtés préfectoraux portant sur la prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêt sur la réglementation du brûlage de déchets verts et les autres usages du feu et obligation de débroussaillage. Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) met en place un dispositif de surveillance des massifs forestiers en fonction du niveau de risque : patrouilles de guet, avions de surveillance et distribution de plaquettes expliquant les risques encourus.

Je rappelle à tous qu'il est interdit d'allumer des feux jusqu'au 1^{er} octobre prochain après déclaration en Mairie, sinon vous risquez des amendes. La forêt est notre bien commun.

Brigitte CABIROL